



Les Trophées Résonance de la RSE/RSO en Nouvelle-Aquitaine 2^{ème} édition

--- Règlement ---

RESONANCE

6, allée du Doyen Georges Brus - 33600 PESSAC

<https://www.resonancerse.com> | Tél. + 33 (0)6 09 41 51 26 | al.fages-plantier@adi-na.fr

RESONANCE est un projet soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine et animé par ADI Nouvelle-Aquitaine.



Avant-propos

Le réseau RÉSONANCE, lancé en novembre 2016, a pour objectif le développement de la responsabilité sociétale des entreprises et des organisations en Nouvelle-Aquitaine.

Résonance est un réseau informel de collectifs sectoriels ou territoriaux mettant en œuvre des programmes et actions collectives pour les entreprises et organisations. Il est financé par la Région Nouvelle-Aquitaine et piloté par l'Agence de Développement et d'Innovation (ADI) de Nouvelle-Aquitaine depuis septembre 2023.

Le but poursuivi par Résonance est de déployer opérationnellement la stratégie de la Région qui souhaite se positionner comme la 1^{ère} région éco-responsable de France.

Résonance déploie plusieurs actions :

- **Favoriser la montée en compétence des membres :**
 - Des partages d'initiatives entre différents secteurs et territoires, y compris de domaines différents.
 - Des groupes de travail thématiques : afin de pousser la réflexion sur des sujets RSE/RSO et leur mise en œuvre concrète.
 - Des interventions sur des thèmes identifiés en fonction des actualités, des besoins des membres.
- **Valoriser les actions RSO/RSE/RSO des membres et de leurs entreprises adhérentes :**
 - Donner de la visibilité aux initiatives RSE/RSO.
 - Organiser des évènements ad hoc autour de la RSE/RSO.
- **Informer :**
 - Couvrir l'actualité RSE/RSO : Informer sur l'actualité législative et réglementaire, communiquer sur l'agenda néo-aquitain touchant à la RSE/RSO.
 - Mettre à disposition des outils et de la documentation.

C'est dans ce cadre que les trophées de la RSE/RSO ont été lancés en 2022 en Nouvelle-Aquitaine. Une deuxième édition se tiendra en 2024 au sein du festival Néo-Terra.

Les Trophées RSE/RSO néo-aquitains 2024 :

Les objectifs poursuivis par ces trophées sont de :

- Récompenser les organisations pour leur engagement dans la responsabilité sociétale.
- Valoriser ces démarches et bonnes pratiques, les partager avec d'autres acteurs de la Région.
- Promouvoir l'action de la responsabilité sociétale afin d'encourager les organisations à s'engager dans la transition sociétale et environnementale.

Qui peut se porter candidat ?

Les trophées sont gratuits et ouverts à tous les acteurs économiques de la Région Nouvelle-Aquitaine : entreprises et organisations. Les structures peuvent candidater quelles que soient leur taille et leur secteur d'activité, engagées dans Résonance ou non.

Elles peuvent avoir lancé des actions sur un seul ou sur plusieurs axes de la RSE/RSO : social, sociétal, environnemental.

L'objectif est de mettre en valeur l'engagement des acteurs néo aquitain quel que soit leur degré de maturité en termes de RSE/RSO, et de diffuser sur ces bonnes pratiques. Les trophées mettront en lumière les structures qui intègrent la RSE/RSO dans leur stratégie et mènent des actions concrètes pour y parvenir.

Toutes les organisations dont la candidature a été retenue seront invitées à participer à la cérémonie de remise des Trophées RSE/RSO le 28 novembre 2024 à l'espace Darwin à Bordeaux, dans le cadre du festival Néo Terra porté par la Région Nouvelle-Aquitaine.

Les critères d'évaluation :

Sont encouragées à candidater les structures de toute taille qui sont implantées sur le territoire néo aquitain (maison mère, filiale, établissements). Elles doivent mettre en avant une initiative dans le cadre d'une stratégie RSE/RSO. L'initiative doit s'être déroulée en 2023 ou 2024 ; la structure candidate doit monter en quoi l'initiative permet à l'entreprise d'avancer sur un ou plusieurs des trois piliers de la RSE/RSO.

Le jury appréciera la marge de progression que les entreprises auront mis en avant, ainsi que leur contribution à la réalisation d'un des objectifs de la feuille de route Néo Terra. Les dossiers de candidature peuvent porter sur des actions relatives à l'aspect social, et/ou sociétal, et/ou environnemental.

Les candidats pourront mettre en valeur des thématiques portant sur les axes suivants :

Axe environnemental :

- **Reconstituer les ressources naturelles pour l'avenir** : actions autour de la préservation de la ressource eau, des milieux humides. Actions en faveur de la biodiversité. Actions en faveur de la sobriété énergétique, de la décarbonation des activités et/ou territoires. Actions d'éco conception et de réduction des déchets.

- **Accélérer les transitions agroécologiques et alimentaires** : actions qui permettent l'accès des consommateurs aux produits locaux et de transformer ces produits au plus proche des territoires de production et de consommation.
- **Encourager la solidarité alimentaire et l'accès au plus grand nombre de produits locaux, sains, de qualité** : actions en faveur de l'agroécologie aux fins de préserver la biodiversité, adapter les pratiques aux disponibilités en eau.
Actions en faveur du stockage de carbone et de réduction des gaz à effet de serre
- **Réduire l'impact de la santé sur l'environnement** : décarbonation des industries, des mobilités, diminution de l'empreinte eau et chimique sur les écosystèmes.
- **Innover pour limiter l'empreinte écologique** : actions en faveur de l'éco conception des produits et services, développement de l'économie circulaire, de l'écologie industrielle territoriale, de l'économie de la fonctionnalité.
- **Favoriser un numérique responsable** : actions en faveur de la sobriété numérique.

Axe social :

- **Permettre la mise en place d'organisations du travail basées sur des modèles innovants.** Actions en faveur de la qualité de vie au travail, notamment les relations et conditions de travail.
- **Favoriser le dialogue dans l'organisation.** Actions en faveur d'une gouvernance participative. Actions favorisant le dialogue avec les parties prenantes (internes et/ou externes) et l'intégration de ce dialogue dans la stratégie de l'entreprise.

Axe sociétal :

- **Contribuer à la décarbonation des territoires par le biais des transports** : actions en faveur de la mobilité alternative à l'auto solisme, notamment sur **les territoires peu accessibles en transports publics** : covoiturage, autopartage, transports à la demande, petites logistiques et services de proximité.
- **Renforcer la responsabilité territoriale** : actions visant à intégrer l'entreprise dans son territoire, à dynamiser l'ancrage territorial.
- **Ancrer les solidarités au cœur des transitions** : actions en faveur de l'emploi local et de la formation, actions de formation aux métiers de demain (adaptation des métiers de l'entreprise aux grands enjeux sociétaux).
- **Innover pour une économie responsable et durable** : actions en faveur de l'évolution des pratiques d'achats pour des achats responsables et durables (éthique, loyauté des pratiques).
Actions visant à renforcer l'économie sociale et solidaire locale.

Les prix :

Les lauréats bénéficieront :

- D'un coaching à la prise de parole réalisé par un professionnel (**le 13 novembre 2024**), dans le but de préparer la remise des trophées et de pouvoir mettre en valeur la politique RSE/RSO de l'entreprise lors d'autres événements.
- De la **réalisation d'une vidéo** le jour de la remise des trophées qui sera mise à disposition de l'entreprise et valorisée par le biais des canaux de communication ci-après cités.
- D'une **communication pendant 6 mois** autour de leurs actions RSE/RSO à travers le réseau Résonance, la Région et les CCI (article, vidéo, publications sur les réseaux sociaux et dans les lettres d'information de chaque réseau).

Vous hésitez à candidater ? Voici quelques bonnes raisons de le faire :

- Vous n'êtes pas labellisés, certifiés ? Cela n'a aucune importance ! Mettez en avant la **marge de progression** et les efforts pour parvenir à l'étape de la politique RSE/RSO présentée dans le dossier.
- Les structures qui débutent en RSE, qui ont entamé une démarche sur un ou plusieurs des piliers de la RSE/RSO sont encouragées à candidater.
- Vous avez lancé une action dans le cadre de votre stratégie mais les résultats attendus n'ont pas forcément été concluants ? Cela vous a permis de rebondir, retravailler votre plan d'action pour atteindre les résultats attendus ? Mettez-le en avant. Tous les dispositifs mis en place dans le cadre de la politique RSE/RSO ne fonctionnent pas forcément mais il est intéressant de les analyser pour comprendre ce qui n'a pas fonctionné dans le contexte et de quelle manière vous avez réajusté la trajectoire pour atteindre l'objectif escompté. Présentez-les-nous et expliquez en quoi ils ont contribué à atteindre vos objectifs.

Le déroulement du concours :

Le jury sélectionnera les dossiers des candidats qui passeront un entretien.

Les candidats retenus passeront un entretien lors duquel ils présenteront leur projet et répondront aux questions du jury le 17 octobre (en visio-conférence).

Six lauréats seront retenus pour bénéficier d'une journée d'accompagnement à la prise de parole en public aux fins de présenter et échanger avec la salle le jour de la remise des prix. Cet accompagnement est réalisé par un coach professionnel.



Les participants disposent d'un droit d'accès et de modification, de rectification et de suppression des données les concernant avant le jury. Les participants peuvent exercer ce droit en écrivant à : dpo@adi-na.fr

Annulation ou modifications du concours

Si un cas de force majeure entraînait l'annulation ou des modifications du concours, les organisateurs ne pourraient en être tenus responsables.

RESONANCE

6, allée du Doyen Georges Brus - 33600 PESSAC

<https://www.resonancerse.com> | Tél. + 33 (0)6 09 41 51 26 | al.fages-plantier@adi-na.fr

RESONANCE est un projet soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine et animé par ADI Nouvelle-Aquitaine.

